



## APPEL À CANDIDATURES

Recrutement pour une thèse en archivistique

(Allocation doctorale du Conseil régional des Pays-de-la-Loire, programme EnJeu[x] Enfance et Jeunesse)

Intitulé du sujet :

***Le dossier personnel de l'enfant dans le secteur sanitaire et social :  
constitution, conservation, accès.***



## **1. Contexte**

- Etablissement d'enseignement supérieur : Université d'Angers
- Ecole doctorale : ED 496 SCE (Sociétés, cultures, échanges)
- Laboratoire : CERHIO-UMR CNRS 6258 (site d'Angers)
- Directeur de thèse : Patrice Marcilloux, professeur d'archivistique ; co-directeur : Hervé Rihal, professeur de droit, directeur du Centre Jean-Bodin EA 4337
- Début de la thèse : automne 2015
- Durée de la thèse : 3 ans
- Financement : allocation doctorale de la région Pays-de-la-Loire dans le cadre du programme EnJeu[x] Enfance et Jeunesse. Salaire mensuel brut : 1 684,93 euros.

## **2. Définition du sujet, orientations de recherche**

« Dossier personnel », « dossier individuel », « dossier de personnel », « dossier nominatif », la terminologie archivistique abonde de mots et de notions pour désigner cette vaste catégorie de dossiers qui découlent d'actions administratives s'appliquant à des personnes physiques. Il en résulte des caractéristiques communes, notamment en termes de typologie documentaire, de communicabilité et de communication, qui prennent une acuité particulière lorsque des enfants sont concernés.

L'objet de la thèse sera donc d'étudier le dossier personnel des enfants dans différents contextes de production en le considérant sur l'entièreté de son cycle de vie, depuis sa production, jusqu'à sa communication, en passant par son pré-archivage et sa conservation définitive. L'approche archivistique sera privilégiée ; elle reposera notamment sur le recensement des documents produits et leur rattachement à des fonctions et activités administratives, l'analyse des supports, la réflexion sur les doublons et dossiers maîtres, les contraintes réglementaires en termes de durée d'utilité administrative, la réglementation et les pratiques archivistiques du point de vue de la collecte et des critères de tri. Une attention spéciale sera portée à la communication des dossiers et aux besoins d'accès des intéressés devenus adultes.

Le projet se fonde sur l'hypothèse principale suivante : en dépit d'une législation éparpillée et de doctrines professionnelles parfois divergentes (enfants soignés, enfants accueillis, enfants accompagnés), les dossiers personnels des enfants présentent suffisamment de caractéristiques communes pour justifier un discours archivistique transversal qui permette un enrichissement de leur future consultation.

## **3. Méthode et sources**

L'étude exhaustive de toutes les catégories de dossiers personnels de l'enfant étant évidemment impossible, il conviendra de déterminer un champ d'investigation plus restreint, autour de quelques grandes familles de dossiers. On donne à titre indicatif la liste suivante, qui devra être mise en réflexion et validée : dossier médical pédiatrique, dossiers des services

d'aide sociale à l'enfance (ASE), dossier des Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP), dossiers des services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD), dossiers des services de Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ).

Les sources légales et réglementaires seront repérées et analysées du point de vue de la production documentaire et du cycle de vie des documents. La jurisprudence judiciaire et administrative ainsi que les décisions des autorités administratives indépendantes (CNIL, CADA) ou d'autres organismes (CNAOP), sera sollicitée sous le même angle. Il conviendra aussi de mobiliser la documentation émanant des diverses structures ayant pour mission l'évaluation et l'amélioration de la qualité, quel qu'en soit le statut (ANESM, HAS, ANAES, ODAS etc.). Le rapport personnel aux documents sera envisagé dans toutes ses dimensions, psychologiques, émotionnelles, identitaires, de construction de soi, à travers des questionnaires, enquêtes orales et entretiens à concevoir et administrer. L'évaluation des archives produites et l'observation des pratiques de gestion et de conservation passeront par une enquête de terrain à conduire à différentes échelles, du régional au local. De ce point de vue, il est précisé que des liens existent déjà avec les services de l'ASE du Maine-et-Loire et de la Mayenne. Les forums et espaces de discussion du Web mériteront également une analyse méthodologiquement fondée.

#### **4. Résultats attendus**

Le projet EnJeu[x] dans lequel cette recherche doctorale s'insère comprend un fort volet de promotion de la qualité et de l'innovation dans les services publics. Des résultats sont donc attendus en termes de formalisation des écrits professionnels, d'uniformisation des terminologies, de nomenclature de pièces à produire et à conserver. Ils prendront notamment la forme de propositions de recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP). On n'hésitera pas à envisager et évaluer l'intérêt de pratiques documentaires innovantes : création de documents dans une perspective de communication postérieure, usage de la photographie, place de l'écriture manuscrite, prise en compte des fratries dans les méthodes de classement. La sollicitation d'expériences étrangères sera ici utile.

#### **5. Orientation bibliographique**

BAHIDJ (Noura), *Les dossiers personnels dans le secteur social, médico-social et médical. Le cas des dossiers personnels des enfants de l'Aide sociale à l'enfance de Maine-et-Loire*, Angers, mémoire de master en archivistique, 2014, 124 p.

BARATS (Christine) (sous la dir.), *Manuel d'analyse du Web*, Paris, Armand Colin, 2013, 259 p.

ETHERTON (Judith), « The role of archives in the perception of self », *Journal of the Society of Archivists*, 2006, t. 27, n° 2, p. 227-246.

FELDMANN (Eugénie), *Accéder à ses origines personnelles. Démarche, accompagnement et témoignages*, Rueil-Malmaison, Éditions ASH, 2006, 152 p.

GARDET (Mathias), « La question des dossiers de jeunes », *La Lettre*, Conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée, février 2007, n° 25.

GARDET (Mathias) (dir.), *Paroles libres, paroles captives : lecture des dossiers de jeunes placés*, *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, 2009, n° 11, 229 p.

JANVIER (Roland), MATHO (Yves), *Mettre en œuvre le droit des usagers dans les organisations sociales et médico-légales*, Paris, Dunod, 2011, 4<sup>e</sup> éd., 288 p.

*La protection de l'enfance : écrits protégés, écrits ignorés : les dossiers individuels de mineurs et de jeunes majeurs sous main de justice*. Actes des journées d'étude de Paris, Archives nationales, 10 janvier 2007 puis Angers, archives départementales du Maine-et-Loire, 28 et 29 juin 2007, Paris, La Documentation française, 2010, 229 p.

LHULLIER (Jean-Marc), *Le droit des usagers dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux*, Rennes, Presses de l'École des hautes études en santé publique, 2009, 4<sup>e</sup> éd., 271 p.

MAHÉ (Jean-Louis), *L'ombre des origines. À la rencontre d'anciens de l'Aide sociale à l'Enfance*, Paris, Albin Michel, 2009, 295 p.

MALICIER (Daniel), FEUGLET (Pierre), (dir.), *Le secret médical. Le dossier médical, la communication des pièces, les informations du malade*, Paris, A. Lacassagne, 2004, 143 p.

MARCILLOUX (Patrice), *Les Ego-archives, traces documentaires et recherche de soi*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, 250 p.

*Recueil de recommandations de bonnes pratiques professionnelles. Amélioration de la consultation des dossiers individuels de la protection de l'enfance*, Angers, rapport de projet collectif du master Métiers des archives, 2015, 71 p.

## **6. Profil souhaité**

Le profil souhaité est celui d'une étudiante ou d'un étudiant ayant obtenu de très bons résultats dans un master d'archivistique (ou d'une mention équivalente pour les candidats étrangers). Les candidatures d'archivistes-paléographes sont recevables. Les candidats devront avoir un intérêt pour le secteur sanitaire et social. Ils devront être sensibilisés aux enjeux de la recherche en archivistique et connaître les méthodologies de l'enquête et de l'entretien en sciences humaines. Le doctorant deviendra membre du CERHIO, ce qui implique sa participation à la vie du laboratoire et son engagement dans le programme EnJeu[x].

## **7. Procédure de sélection**

Les candidatures comprendront une lettre de motivation manuscrite, un curriculum vitae détaillé, les relevés de notes de master 1 et master 2. Les candidats devront avoir soutenu leur master au plus tard en juillet 2015. Les candidatures devront être adressées par courrier électronique aux formats Word et PDF aux deux adresses suivantes avant le 15 juin 2015 : [patrice.marcilloux@laposte.net](mailto:patrice.marcilloux@laposte.net) ; [herve.rihal@univ-angers.fr](mailto:herve.rihal@univ-angers.fr). Un jury établira la liste des candidatures retenues pour une audition, prévue au début du mois de juillet 2015 et dont la date sera fixée ultérieurement. Composition du jury :

- Yves Dénéchère, professeur d'histoire contemporaine (Université d'Angers, CERHIO UMR 6258), directeur de l'école doctorale SCE, coordinateur scientifique du programme EnJeu[x].
- Jean-Michel Matz, professeur d'histoire du Moyen Âge (Université d'Angers, CERHIO UMR 6258), directeur du CERHIO-Angers.

- Bénédicte Grailles, maîtresse de conférences en archivistique (Université d'Angers, CERHIO UMR 6258)
- Patrice Marcilloux, professeur d'archivistique (Université d'Angers, CERHIO UMR 6258)
- Marie-Cécile Bouju, maître de conférences en histoire contemporaine (Université de Paris VIII-Vincennes-Saint-Denis)
- Hervé Rihal, professeur de droit (Université d'Angers, Centre Jean-Bodin EA 4337)
- Un représentant du Service interministériel des Archives de France (sous réserve).

#### **8. Contacts et informations complémentaires**

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de Patrice Marcilloux : [patrice.marcilloux@laposte.net](mailto:patrice.marcilloux@laposte.net).